

# ADHÉRER À APPROCHE-ÉCOHABITAT, ÇA ME SERT À QUOI ?

C'est avant tout participer à un réseau créé par des professionnels de l'écoconstruction et des citoyens pour promouvoir un habitat et des lieux de vie sains, économes en ressources, respectueux de l'environnement, des générations futures et de l'équité entre les peuples.

Approche-Écohabitat, à l'instar du réseau Écobatir – dont elle fait partie – positionne délibérément son domaine d'action dans un cadre éthique, visant à mettre en commun les compétences professionnelles des adhérents au service de l'intérêt collectif, de la Planète et des ses habitants.

Approche-Écohabitat est structurée en groupes locaux (par pays) et en collèges thématiques (salons, Ecopôle, formations, etc.). De cette manière l'association est présente dans tous les départements bretons.

Dans la pratique, que l'on soit un particulier, une association ou un professionnel, adhérer à **Approche-Écohabitat**, c'est :

- ▶ Un acte militant de soutien aux activités de promotion de l'éco-construction et de l'habitat écologique sur l'ensemble du territoire breton.
- ▶ Avoir un droit de vote lors des Assemblées Générales et pouvoir assister aux réunions du collège solidaire (CS)
- ▶ Être inscrit automatiquement sur la mailing-list du réseau
- ▶ Recevoir chaque mois notre bulletin d'information
- ▶ Recevoir les invitations à participer aux réunions des groupes locaux, café-débats, salons, etc.
- ▶ Avoir un contact privilégié avec les professionnels du réseau
- ▶ Être informé des formations en éco-construction.

Pour les **personnes morales** (associations, entreprises, etc.), l'adhésion offre aussi une visibilité sur notre site internet et le droit de faire valoir l'appartenance à notre réseau dans ses activités. Les **professionnels** bénéficient également de tarifs préférentiels lors d'événements organisés par APPROCHE-Écohabitat (tenue de stand sur salons notamment). **Pour les associations comme pour les entreprises, le parrainage par 2 membres d'Approche-Écohabitat depuis plus d'un an est nécessaire pour valider l'adhésion.** Cette procédure permet de s'assurer que l'éthique d'Approche-Écohabitat est également partagée par ses membres.

- **Je ne connais pas d'autres adhérents susceptibles de me parrainer, que dois-je faire ?**

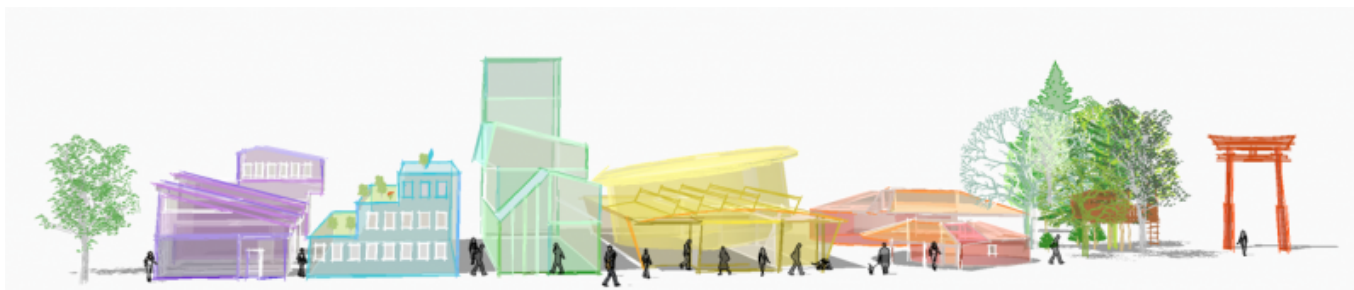
*L'idéal est d'aller à la rencontre d'autres adhérents à travers les réunions du groupe local le plus proche de chez vous (nous contacter pour connaître les prochaines dates de réunion). Néanmoins, il est aussi possible d'organiser une rencontre avec 2 membres du CA qui pourront alors vous apporter ou non leur parrainage. Lorsque vous avez vos parrainages, vous pouvez alors renvoyer votre bulletin d'inscription avec le règlement.*

- **Je suis un professionnel mais j'ai des difficultés financières ?**

*Il serait regrettable de refuser des adhérents qui partagent nos valeurs pour des questions financières. Aussi, il est toujours possible de trouver un arrangement en contactant directement Approche-Écohabitat en cas de difficultés passagères.*

- **Puis-je adhérer au tarif « particulier » même si je suis un professionnel ?**

*Seule la cotisation au tarif professionnel offre ses avantages. En cotisant au tarif particulier, vous soutenez les actions de l'association mais il n'est plus possible d'utiliser le nom d'Approche-Écohabitat pour votre activité commerciale (utilisation du logo, visibilité sur site...) et de bénéficier d'un tarif réduit lors d'événements organisés par Approche-Écohabitat pour promouvoir les professionnels.*



Association Pour la PROMotion de la Construction et de l'Habitat Ecologiques



## NOUS ÉCRIRE

Espace Associatif Quimper Cornouaille  
Approche-Ecohabitat  
53 Impasse de l'Odet  
29000 QUIMPER  
06 60 69 19 50

[contact@approche-ecohabitat.org](mailto:contact@approche-ecohabitat.org)  
[www.approche-ecohabitat.org](http://www.approche-ecohabitat.org)

